

Rapport politique de vote ESG année 2022

Introduction

Le document ci-joint rassemble les différents éléments de la politique de vote établie par Fideas Capital. Cette politique de vote est motivée par les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) des entreprises. Notre politique de vote couvre essentiellement les actions détenues dans l'OPCVM Fideas **SmartforClimate** Actions Eurozone et vient en complément de notre campagne d'engagement¹ qui vise à informer et discuter avec les sociétés surexposées, sous-exposées et exclues de l'univers d'investissement. Cette campagne est menée par l'envoi de plus de 100 lettres d'engagement et la réalisation d'une vingtaine d'entretiens.

Politique de vote

Les droits de vote s'exercent sur les actions françaises, européennes et le cas échéant, internationales.

Par la nature de sa gestion assistée par un modèle, la société est exposée à un très grand nombre de valeurs différentes sans disposer d'une position significative et influente permettant de justifier un exercice systématique des droits des votes attachés qui serait très coûteuse pour les porteurs.

Aussi, Fideas Capital souhaite concentrer son attention sur les 25 à 30 sociétés représentant nos plus importantes sous-, ou surexpositions, où la probabilité est la plus forte que nous ayons à combattre ou à soutenir des résolutions concernant le climat, la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et la gouvernance. La relation avec les PRI, le CDP et Climate Action 100+ permet d'identifier d'autres occasions de vote "utile".

Le champ précisé de la politique de vote constitue un minimum. La Société de gestion peut à la discrétion des dirigeants élargir le champ de ses votes.

Par ailleurs, la société s'engage systématiquement auprès des sociétés européennes analysées dans ce cadre en fonction de leur notation carbone (ajustée de la prise en compte des autres notations ESG), en communiquant par courrier avec celles qui ont été significativement surpondérées en raison de leur notation favorable, ou réduites ou exclues pour la raison inverse.

Quand ses fonds détiennent des actions sans être exposés à leur performance et sans en être le bénéficiaire économique (cas des actions reçues à titre de collatéral ou dans le cadre de contrats d'échange de performances), la société de gestion s'abstient de voter aux Assemblées Générales.

Process

Notre politique de vote suit les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse et les recommandations des résolutions sont faites soit à travers les alertes de l'Association Française de la Gestion financière (AFG), soit par la société spécialisée Institutional Shareholder Services (ISS). Fideas Capital reste l'ultime décisionnaire de l'exercice des droits de vote.

Les bulletins de votes sont transmis soit électroniquement via des plateformes internet, pour les assemblées générales des pays étrangers, soit manuellement via des formulaires papiers pour les assemblées générales françaises.

¹ http://www.fideas.fr/admin/elfinder/files/smart-for-climate/Rapport_engagement.pdf

Bilan des votes

Fideas Capital a participé à 26 assemblées générales (AG) ordinaires ou extraordinaires, soit un taux de participation de 10% sur l'ensemble des titres de l'OPCVM Fideas **SmartforClimate** Actions Eurozone.

Les 26 sociétés ont été choisies en fonction soit de leur sous-, ou surexposition, soit si des résolutions liées au climat étaient présentées aux AG.

Surexpositions	Sous-expositions	Résolutions Climat
Akzo Nobel NV	BASF SE	Iberdrola SA
ASML Holding NV	Commerzbank AG	
Bayerische Motoren Werke AG	Eni SpA	
Deutsche Post AG	HelloFresh SE	
Hermes International SCA	Kerry Group Plc	
Italgas SpA	Koninklijke Philips NV	
Verallia SA	Mercedes-Benz Group AG	
Wolters Kluwer NV	Merck KGaA	
	Metso Outotec Oyj	
	Prysmian SpA	
	Royal Vopak NV	
	Solvay SA	
	SPIE SA	
	Stellantis NV	
	Unibail-Rodamco-Westfield SE	
	VINCI SA	
	Vonovia SE	

Sur le périmètre de vote, nous avons participé à six assemblées générales françaises et à vingt en zone euro (huit assemblées générales allemandes, une belge, une espagnole, une finlandaise, une irlandaise, cinq néerlandaises et trois italiennes).

Les taux de participations par pays sont les suivants (8% en France et 11% en zone euro) :

Pays	Nombre d'assemblées générales	Nombre de sociétés	Taux de participation
Allemagne	8	63	13%
Autriche	0	7	0%
Belgique	1	16	6%
Espagne	1	22	5%
Finlande	1	16	6%
France	6	75	8%
Irlande	1	3	33%
Italie	3	25	12%
Pays-Bas	5	29	17%
Portugal	0	4	0%

Répartitions des résolutions

Sur les 26 assemblées générales, Fideas Capital a voté 371 résolutions (127 en France et 244 en zone euro).

Sur les résolutions soutenues par le management, Fideas Capital a voté POUR à 88% (317 sur 361), CONTRE à 12% (44 sur 361) et ABSTENTION à 0% (0 sur 361). De plus, Fideas Capital a voté POUR à 100% (4 sur 4) des résolutions où le management ne s'était pas prononcé.

Concernant, les résolutions externes Fideas Capital a voté POUR à 100% (6 sur 6).

Ci-dessous le détail des votes par société :

Sociétés	Votes Pour	Votes Abst	Votes Contre	Total	% contre
Akzo Nobel NV	12	0	3	15	20%
ASML Holding NV	10	0	2	12	17%
BASF SE	7	0	2	9	22%
Bayerische Motoren Werke AG	11	0	2	13	15%
Commerzbank AG	6	0	2	8	25%
Deutsche Post AG	9	0	2	11	18%
Eni SpA	8	0	1	9	11%
HelloFresh SE	7	0	2	9	22%
Hermes International SCA	20	0	0	20	0%
Iberdrola SA	20	0	0	20	0%
Italgas SpA	11	0	0	11	0%
Kerry Group Plc	21	0	0	21	0%
Koninklijke Philips NV	10	0	4	14	29%
Mercedes-Benz Group AG	6	0	2	8	25%
Merck KGaA	6	0	2	8	25%
Metso Outotec Oyj	11	0	0	11	0%
Prysmian SpA	11	0	0	11	0%
Royal Vopak NV	10	0	3	13	23%
Solvay SA	13	0	4	17	24%
SPIE SA	27	0	3	30	10%
Stellantis NV	4	0	2	6	33%
Unibail-Rodamco-Westfield SE	24	0	0	24	0%
Verallia SA	26	0	3	29	10%
VINCI SA	18	0	0	18	0%
Vonovia SE	10	0	2	12	17%
Wolters Kluwer NV	9	0	3	12	25%
Total	327	0	44	371	12%

Enfin, les taux d'approbation pour chacune des catégories de vote Agirc-Arrco sont les suivants :

Catégories de vote Agirc-Arrco	Votes Pour	Total	Taux d'approbation
Approbation de comptes et de la gestion	28	28	100%
Conseil d'administration ou de surveillance	86	115	75%
Affectation du résultat, gestion des fonds propres et opérations en capital	77	88	88%
Rémunération des dirigeants et association des salariés au capital	80	84	95%
Modifications statutaires et droits des actionnaires	9	9	100%
Résolutions externes	4	4	100%
Autres	43	43	100%



Politiques de vote 2023

Pour l'année 2023, Fideas Capital s'engage à voter selon les mêmes principes, tout en augmentant le taux de participation aux assemblées générales (AG) annuelles ou extraordinaires à environ 20% sur l'ensemble des titres de l'OPCVM Fideas **SmartforClimate** Actions Eurozone.